

LIGUE BURUNDAISE DES DROITS DE L'HOMME « ITEKA »

Agréée par l'Ordonnance Ministérielle n°530/0273 du 10 novembre 1994 revoyant l'ordonnance n°550/029 du 6 février 1991



« Est membre de l'Union Interafricaine des Droits de l'Homme et des Peuples (UIDH), est membre affilié de la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH), a le statut d'observateur auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples et a le statut consultatif spécial auprès de l'ECOSOC. La Ligue Iteka est décentralisée en 17 fédérations et 32 sections».

Bulletin hebdomadaire « ITEKA N'IJAMBO » n°197 de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme « ITEKA ».

Semaine du 13 au 19 janvier 2020



En mémoire de Madame Marie Claudette Kwizera, trésorière de la Ligue Iteka, portée disparue depuis le 10 décembre 2015. De décembre 2015 au 19 janvier 2020, au moins 547 cas de disparitions forcées sont parvenus à la Ligue Iteka.

TABLE DES MATIERES

PAGES

<i>SIGLES ET ABREVIATIONS</i>	3
<i>I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME</i>	5
<i>I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE</i>	5
<i>I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES MILITAIRES</i>	5
<i>I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES</i>	5
<i>I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES</i>	6
<i>I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE</i>	6
<i>I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES ADMINISTRATIFS ET DES AGENTS DU SNR</i>	6
<i>I.5. DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE</i>	7
<i>II. FAITS SECURITAIRES</i>	7
<i>III. CONCLUSION</i>	9

SIGLES ET ABREVIATIONS

CDFC : *Centre de Développement Familial et Communautaire*

CNDD-FDD : *Conseil National pour la Défense de la Démocratie-Front pour la Défense de la Démocratie*

CNL : *Congrès National pour la Liberté*

COSSESSONA : *Coalition Spéciale des Syndicats des Enseignants pour la Solidarité Nationale*

DCA : *Défense Contre Avion*

ECOFO : *Ecole Fondamentale*

FAB : *Forces Armées Burundaises*

PMPA : *Partis et Mouvements Politiques Armés*

SEPEDUC : *Syndicat des Enseignants Professionnels de l'Education*

SNR : *Service National de Renseignement*

VBG : *Violences Basées sur le Genre*

0. INTRODUCTION

Au cours de la période couverte par ce bulletin, des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme ont été enregistrées comme suit : au moins 6 personnes tuées dont 3 retrouvées cadavres, 1 personne torturée, 1 victime de VBG et 2 arrêtées arbitrairement.

Parmi les victimes identifiées figurent 1 femme et 2 mineurs tués.

Des Imbonerakure affiliés au parti CNDD-FDD, des militaires, des policiers, des agents du SNR et des administratifs sont pointés du doigt comme étant des présumés auteurs de la plupart de ces violations des droits humains.

Parmi les victimes enregistrées figurent des membres du parti CNL et des membres du parti CNDD-FDD.

Ce bulletin relève des cas de tueries, de torture, de VBG et d'arrestations arbitraires dans le pays.

Durant la période couverte par ce bulletin, des personnes attaquées et blessées et une permanence du parti CNL détruite ont été rapportés dans certaines provinces du pays.

I. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS, DES VIOLATIONS ET ATTEINTES AUX DROITS DE L'HOMME

I.1. DES ALLEGATIONS DE VIOLATIONS DU DROIT A LA VIE

I.1.1. DES PERSONNES TUEES PAR DES MILITAIRES

Un corps sans vie d'un militaire retrouvé en commune Gihanga, province Bubanza

En date du 13 janvier 2020, sur la sous-colline Kagaragara, colline et zone Buringa, commune Gihanga, province Bubanza, un corps sans vie du Caporal Léonard Bucumi, ex-FAB, a été retrouvé dans la réserve naturelle de Rukoko. Selon des sources sur place, cette victime présentait des blessures sur tout le corps montrant que la victime a subi des violences physiques. Le caporal Léonard Bucumi avait passé la journée avec ses collègues, Caporal-Chef Jean Marie Ndayizeye et Caporal-Chef Pierre Miburo dans un bistrot se trouvant sur la sous-colline Kagaragara. Les deux militaires et la victime sont du camp DCA affectés à la position militaire de Kagaragara commandée par le Capitaine François Niyonkuru. Selon les mêmes sources, la victime a été tuée par ses deux collègues sur l'ordre du Capitaine François Niyonkuru en se rendant à leur poste d'attache.

I.1.2. DES PERSONNES TUEES PAR DES GENS NON IDENTIFIES

Une personne tuée en commune Mukaza, Bujumbura Mairie

En date du 18 janvier 2020, vers 21 heures, à la 14^{ème} avenue n°44, zone urbaine de Buyenzi, commune Mukaza, Bujumbura Mairie, Mariam Nikiza alias Nyota, agent de transfert et de change de monnaie à la 13^{ème} avenue n°10 de la même zone, a été tuée par balles par des gens non identifiés armés de fusil. Selon des sources sur place, ces derniers ont volé à la victime un sac à main, de l'argent et des téléphones portables.

Un corps sans vie retrouvé en commune Rugombo, province Cibitoke

En date du 13 janvier 2020, sur la colline Mparambo I, commune Rugombo, province Cibitoke un corps sans vie en état de décomposition d'Emmanuel Dusenge, âgé de 4 ans, a été retrouvé dans une latrine d'un voisin, à moins de 300 mètres de son domicile. Selon des sources sur place, Emmanuel Dusenge avait disparu depuis le 31 décembre 2019. Selon les mêmes sources, les voisins de la victime ont senti une odeur nauséabonde provenant de cette latrine dans laquelle ils ont trouvé le corps de l'enfant dont des parties avaient été coupées. Les habitants de la localité ont voulu se faire justice contre deux suspects appréhendés n'eût été l'intervention des forces de l'ordre.

Un corps sans vie retrouvé en commune et province Ngozi

Le matin du 19 janvier 2020, sur la colline Gasebeyi, zone Mivo, commune et province Ngozi, un corps sans vie de Méthode Nduwayezu, âgé d'une vingtaine d'années, conducteur de taxi-vélo et résidant sur la colline Gisagara de la même commune, a été retrouvé. Selon des sources sur place, des gens non

identifiés lui ont infligé des coups de machette au niveau de la tête avant de prendre son vélo qu'il venait d'acheter.

I.2. DES PERSONNES ENLEVEES ET/OU PORTEES DISPARUES

Une personne enlevée en commune Buhiga, province Karuzi¹

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 14 octobre 2019 indique qu'en date du 3 octobre 2019, vers 19 heures, Egide Burikukiye, âgé de 15 ans, résidant sur la colline Kigoma, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, a été enlevé. Selon des sources sur place, la victime et son ami ont été arrêtés et tabassés tout nus dans la rue par Egide Niyomwungere, chef de cette colline et le prénommé Jean Marie, représentant collinaire du parti CNDD-FDD, les accusant d'ivresse publique. Selon les mêmes sources, l'ami de la victime qui a pu s'échapper est allé demander secours à Felix Mukerandanga, chef de zone Buhinyuza, membre du parti CNDD-FDD. Celui-ci s'est rendu sur le lieu et a demandé aux présumés auteurs où se trouve le garçon Egide, ils lui ont répondu qu'il ne valait rien. Egide Niyomwungere, chef de cette colline a pris les habits de la victime et les a remis à sa mère en lui disant qu'il ne sait pas où son fils est parti. Les présumés auteurs restent libres.

I.3. DES PERSONNES TORTUREES PAR DES IMBONERAKURE

Un membre du parti CNL torturé en commune Bugendana, province Gitega

En date du 15 janvier 2020, vers le soir, sur la colline Cishwa, commune Bugendana, province Gitega, Samuel Ndikumana, membre du parti CNL, enseignant à l'ECOFO de Cishwa, a été battu puis arrêté par des Imbonerakure de la colline Cishwa. Selon des sources sur place, Samuel Ndikumana venait de son travail et rentrait à son domicile quand il a été attaqué.

I.4. DES PERSONNES ARRETEES PAR DES POLICIERS, DES ADMINISTRATIFS ET DES AGENTS DU SNR

Une personne arrêtée en commune Buhiga, province Karuzi

En date du 16 janvier 2020, vers 18 heures, sur la colline Nyamugari, zone Buhinyuza, commune Buhiga, province Karuzi, Blaise Pascal Kararumiye, journaliste correspondant de la radio Isanganiro été arrêté et détenu au cachot du commissariat provincial de police par le procureur de la République en province Karuzi, François Harerimana sur l'ordre du Gouverneur de cette province, Calinie Mbarushimana. Selon des sources sur place, il a été conduit au parquet où il a été interrogé par ledit procureur. Selon les mêmes sources, Blaise Pascal a été accusé d'avoir diffusé des fausses informations sur les coopératives Sangwe² en province Karuzi.

Une personne arrêtée en commune et province Muramvya

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 janvier 2020 indique qu'en date du 13 janvier 2020, vers 11 heures, au Lycée communal Shombo, en zone Shombo, commune et province Muramvya,

¹ Cette information avait été publiée dans le bulletin hebdomadaire « Iteka n'Ijambo » n°184. L'enfant est revenu à la maison quelques jours après. Il s'était échappé aux présumés auteurs et était allé se réfugier chez une parenté.

² Des coopératives mises en place par le parti CNDD-FDD sur toutes les collines du pays.

Cyriaque Manirakiza, enseignant, représentant du syndicat SEPEDUC en province Muramvya, a été arrêté à son poste d'attache et conduit au cachot du commissariat provincial de police par le responsable du SNR à Muramvya. Selon des sources sur place, Cyriaque Manirakiza a été accusé de s'opposer à la retenue de 500 fbu sur le salaire de chaque enseignant membre de son syndicat comme l'exige la COSSESSONA.

I.5.DES VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE

Une fille violée en commune et province Ruyigi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 janvier 2020 indique qu'au quartier Kinyabakecuru, au chef-lieu de la province Ruyigi, D.A., âgée de 14 ans, a été violée par Jaffari, travailleur domestique, originaire de la province Muyinga. Selon des sources sur place, la victime a été plusieurs fois violée et un test médical a confirmé qu'elle est tombée enceinte. Selon les mêmes sources, le présumé auteur a été appréhendé le 9 janvier 2020 et incarcéré à la prison centrale de Ruyigi. Le CDFC Ruyigi s'est saisi de cette affaire et le dossier est en cours de traitement au parquet de la République en province Ruyigi.

II. FAITS SECURITAIRES

Un corps sans vie retrouvé en commune Kayokwe, province Mwaro

En date du 15 janvier 2020, vers 19 heures, au chef-lieu de la commune Kayokwe, province Mwaro, un corps sans vie de Yogoro, menuisier, âgé de 62 ans, membre du parti CNDD-FDD, originaire de la colline Kibogoye, commune Kayokwe, a été retrouvé dans sa maison, à 50 mètres d'un poste de police. Selon des sources sur place, la victime a été coupée en trois parties. Selon les mêmes sources, la victime était en conflits fonciers avec ses deux fils aînés, membres du parti CNDD-FDD. Elle s'était remariée au chef-lieu de la commune Kayokwe après la mort de sa femme en laissant ses enfants sur la colline. Ces deux fils présumés auteurs ont pris le large. La police a dit avoir commencé les enquêtes.

Un enfant tué en commune Busiga, province Ngozi

En date du 19 janvier 2020, vers 19 heures, sur la colline Kirinzi, zone Rukeco, commune Busiga, province Ngozi, Divin Igiraneza, âgé de 12 ans, a été tué à coups de couteau par Issa Bigirimana, ancien policier des PMPA, habitant de la localité, originaire de la commune Butihinda, province Muyinga révoqué des corps de défense et de sécurité suite à l'indiscipline. Selon des sources sur place, ce présumé auteur s'était récemment séparé avec sa femme et il accusait Gervais Manirambona, père de la victime et pasteur d'une église d'être impliqué dans leur conflit. Selon les mêmes sources, Issa Bigirimana qui est venu chez le pasteur qui n'était pas à la maison, a pris un couteau et a tué Divin Igiraneza avant de prendre le large. La police et l'administration communale ont dit être à la recherche du présumé auteur.

Deux membres du parti CNL attaqués et blessés en commune Buhinyuza, province Muyinga

En date du 17 janvier 2020, vers 1 heure du matin, sur la colline Muramba, zone Gasave, commune Buhinyuza, province Muyinga, Méthode Nkunzimana et Gervais Ndikumana, membres du parti CNL

ont été attaqués et blessés à la machette par des Imbonerakure de cette colline, dirigés par leur chef collinaire prénommé Claude. Selon des sources sur place, ces victimes veillaient sur leur permanence communale sise sur cette colline. Selon les mêmes sources, ladite permanence avait été démolie la veille et les membres du parti CNL l'avaient réhabilitée et avaient décidé de la garder pendant la nuit.

Une personne attaquée et blessée en commune Gitaramuka, province Karuzi

Une information parvenue à la Ligue Iteka en date du 16 janvier 2020 indique qu'en date du 13 janvier 2020, vers 5 heures du matin, sur la colline Kibumbwe, zone Nyaruhinda, commune Gitaramuka, province Karuzi, un nommé Makamba, âgé de 40 ans, a été retrouvé agonisant dans la brousse de cette colline, avec des traces de coups de machettes au niveau de la tête, au dos et aux bras et un de ses testicules coupé. Selon des sources sur place, il venait du domicile de Harerimana, sa concubine, veuve, âgée de 42 ans et rentrait chez lui. Selon les mêmes sources, Makamba ne s'entendait plus avec cette concubine qui a obtenu un autre amant. Cette femme et son nouveau concubin ont été arrêtés et conduits au cachot communal de Gitaramuka tandis que la victime a été évacuée vers l'hôpital de Buhiga où il reste hospitalisé.

Un enfant blessé par son père en commune Musongati, province Rutana

En date du 16 janvier 2020, sur la colline Kamaramagambo, zone et commune Musongati, province Rutana, Don Freddy Tuyumvire, âgé de 6 ans, orphelin de mère, a été blessé au niveau du sexe par son père, Adrien Sabamahoro. Selon des sources sur place, la victime a été accusée d'avoir joué avec son propre sexe. Selon les mêmes sources, son papa a été arrêté par la police et conduit au cachot du poste de police de Musongati tandis que l'enfant a été conduit à l'hôpital de Musongati pour y bénéficier des soins médicaux.

Une permanence du parti CNL démolie en commune Buhinyuza, province Muyinga

Dans la nuit du 15 au 16 janvier 2020, sur la colline Muramba, zone Gasave, commune Buhinyuza, province Muyinga, une permanence communale du parti CNL a été totalement démolie par des gens non identifiés. Selon des sources sur place, des membres du parti CNL ont soupçonné des Imbonerakure de cette localité car ces derniers y menaient régulièrement des patrouilles. Selon les mêmes sources, ces membres du parti CNL ont réhabilité ladite permanence le lendemain et l'ont gardée mais des Imbonerakure sont revenus pour la détruire blessant deux membres du parti CNL.

III. CONCLUSION

Des allégations de violations, des atteintes et des violations des droits de l'homme consécutives à la dégradation du contexte politique depuis le début de la contestation du troisième mandat du Président Pierre Nkurunziza continuent d'être enregistrées dans les différents coins du pays.

Des cas de tueries, de torture, de VBG et d'arrestations arbitraires continuent d'être relevés dans certaines localités du pays.

Au cours de cette semaine, des personnes attaquées et blessées ainsi qu'une permanence du parti CNL détruite ont été rapportées dans certaines provinces du pays.

La Ligue Iteka s'insurge contre l'impunité des crimes qui est attribuée aux proches du parti CNDD-FDD. Des membres de ce parti impliqués dans différents crimes jouissent de l'impunité avec une complicité affichée des pouvoirs publics.